

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 mars 2017

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **LES MAJORITÉ DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES MINES (CCM) SUSPENDENT LEURS TRAVAUX, CAR ILS EST DEVENU IMPOSSIBLE DE FAIRE CONFIANCE AU MAIRE**

Grenville-sur-la-Rouge – En date du 14 mars 2017, lors de la séance ordinaire du conseil, le maire John Saywell a montré ses couleurs. Le Conseil a adopté une nouvelle résolution confirmant son aval à la mine à ciel ouvert de Canada Carbon, et ce, malgré les interdictions à la réglementation d'urbanisme et les récentes recommandations du comité consultatif sur les mines (CCM).

Le comité des citoyens concernés par les activités de la mine (SOS GSLR) sont très déçus de l'attitude du Maire qui a une fois de plus manqué de transparence et d'honnêteté à l'égard du comité, du groupe et de la communauté. Les citoyens qui font partie du CCM estiment ne plus pouvoir travailler avec le Maire jusqu'à ce que la situation se règle. La première recommandation émise par la majorité des membres du CCM au Conseil a été altérée par le Maire lors de sa lecture partielle à la séance du Conseil de mardi dernier.

Le comité consultatif sur les mines (CCM) a été créé au sein de la Municipalité en date du 13 février dernier suite à une demande des membres de SOS GSLR, dans le but d'ouvrir le dialogue entre les citoyens et son Conseil. Le CCM a pour mission d'étudier et de faire des recommandations au Conseil en toute transparence sur les impacts économiques, environnementaux, le cadre juridique, l'acceptabilité sociale ainsi que sur les infrastructures de la Municipalité.

Les membres du CCM et de SOS GSLR ont travaillé avec acharnement depuis deux mois en sous-comités à rassembler de l'information sur les différents aspects du projet de Canada Carbon et ils ont été estomaqués d'apprendre que le conseil agit à l'encontre son propre règlement d'urbanisme.

*«Depuis juillet 2015, le conseil devait s'occuper de la simple tâche de la conformité de notre réglementation d'urbanisme, ce qu'il refuse intentionnellement et publiquement de faire, le conseil s'amuse à positionner la Municipalité dans une situation très dangereuse et dommageable autant pour les citoyens que pour la mine...»*

- Tom Arnold, président de SOS GSLR

Ayant épuisé tous les moyens possibles, SOS GSLR a dû déposer une demande d'injonction vendredi dernier à la Cour supérieure de Saint-Jérôme afin qu'elle ordonne à la municipalité de se conformer à son plan d'urbanisme. Rappelons que la MRC d'Argenteuil a récemment déposé une interdiction sur toutes les activités minières sur le territoire concerné auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

SOS GSLR est un regroupement de plus de 500 citoyens qui a pour but d'informer et d'organiser des activités de sensibilisation auprès de la population, des intervenants politiques et gouvernementaux. SOS GSLR a tout récemment complété une première pétition régionale avec près de 800 signatures et une seconde sera présentée sur le plancher de l'Assemblée nationale du Québec sous peu.

Vous pouvez obtenir de l'information en vous rendant sur le notre nouveau site internet : [www.sosgslr.ca](http://www.sosgslr.ca)

-30-

#### **Personne contact:**

**MARC A. LE GRIS**  
Téléphone : (514) 660-2002  
Courriel : [legris.marc@gmail.com](mailto:legris.marc@gmail.com)

#### **Source :**

**THOMAS ARNOLD**, président de SOS GSLR